

March 7 2023

Model aeronautics association of Canada

Modélistes aéronautiques associés du Canada

Unit 9, 5100 South Service Road

Burlington, ON L7L 6A5

att. Board of directors, officers, members of the association

Subject: **Resignation as director**

I have been elected as a director of MAAC in October 2021 for a two-year term that would normally end in approximately 6 months.

I find myself in a position where I cannot support a decision of the board. I will not associate myself with it.

The pursuit of vengeful disciplinary measures is not only useless but extremely harmful to the organization and the board. In my opinion, not only should this be abandoned, but the people behind this initiative should leave. The board should never undertake an extreme measure, such as excluding a member, as a first resort. This is not in line with Canadian values, not with mine.

The board has spent months, if not years, on such struggles and disciplinary measures, which has continuously distracted it from its responsibilities. This pattern of behaviour must come to an end. I believe that these struggles cannot end without extensive renewal of directors, and an extensive revision of the processes.

In a like manner, in my opinion, the members of the MAAC safety and TC advisory boards must also be replaced. Surprisingly, some do not even feel responsible about the recent events, yet these are the same people who were driving the program with the authorities. Who failed to identify and correct gaps. Fortunately, there are several motivated and skilled members among us who are willing to take over the responsibilities of the safety and TC advisory boards, bringing expertise in areas such as public administration, aeronautics, business, and engineering.

I have completed several of the objectives I had set for myself, but not all.

Accomplished:

- Abolished the vote of directors who illegally used absent members' votes at general assemblies.
- Hired a professional management company.
- Launched a comprehensive review of our regulations and policies, particularly those related to disciplinary measures that are completely radical (opposite to the fundamental values of Canadian justice).

Partially accomplished:

- Restore democracy in the association.

Not accomplished:

- Implement a youth and athlete development program and make MAAC a recognized sports association by Sport Canada.
- To provide MAAC with a clear access policy to the list of members, in accordance with Article 23 of the Canadian Not-for-profit Corporations Act.

I have failed to fully restore democracy in time to avoid this radical action. Here, history repeats itself. In my opinion, these struggles within the board of directors are the root cause of its apparent failure.

I am in a situation where I cannot support a board decision, and unable to act on the replacement of advisory board members, I am therefore resigning today from my position as director of MAAC.

I want to thank the organization and members for the opportunities and experiences I gained during my time as a director at MAAC, and I wish everyone all the best for the future.



Fabien Gagné

7 mars 2023

Modélistes aéronautiques associés du Canada

Model aeronautics association of Canada

Unit 9, 5100 South Service Road

Burlington, ON L7L 6A5

att. Conseil d'administration, dirigeants, membres de l'association

**Sujet : Démission du poste d'administrateur**

J'ai été élu comme administrateur de MAAC en octobre 2021 pour un mandat de deux ans qui devait normalement se terminer dans environ 6 mois.

Je me retrouve dans une situation où je ne peux pas appuyer une décision du conseil d'administration. Je ne m'y associerai pas.

La poursuite de mesures disciplinaires vindicatives est non seulement inutile, mais extrêmement préjudiciable à l'organisation et au conseil d'administration. À mon avis, non seulement cela devrait être abandonné, mais les personnes à l'origine de cette initiative devraient partir. Le conseil ne devrait jamais prendre une mesure extrême, telle que l'exclusion d'un membre, en premier recours. Ce n'est pas conforme aux valeurs canadiennes, ni aux miennes.

Le conseil a consacré des mois, voire des années, à de telles luttes et mesures disciplinaires, ce qui l'a continuellement distrait de ses responsabilités. Cette situation doit cesser. Je crois que ces luttes ne peuvent pas prendre fin sans un renouvellement important des administrateurs et une révision approfondie des processus.

D'autre part, à mon avis, les membres des comités consultatifs de sécurité et de TC de MAAC doivent également être remplacés. Étonnamment, certains ne se sentent même pas responsables des événements récents, alors que ce sont les mêmes personnes qui ont piloté le programme avec les autorités. Ils n'ont pas réussi à identifier et à corriger les lacunes. Heureusement, nous avons parmi nos membres plusieurs spécialistes motivés et compétents qui sont prêts à prendre en charge ces comités, apportant leur expertise dans des domaines tels que l'administration publique, l'aéronautique, les affaires et l'ingénierie.

J'ai accompli plusieurs des objectifs que je m'étais fixés, mais pas tous.

Réalisés :

- Abolition du vote des administrateurs qui utilisaient illégalement *par défaut* les votes des membres absents lors des assemblées générales.
- Engagé une entreprise de gestion professionnelle.
- Lancé une revue complète de nos règlements et politiques, en particulier ceux liés à des mesures disciplinaires qui sont complètement radicales (opposées aux valeurs fondamentales de la justice canadienne).

Partiellement accompli :

- Restaurer la démocratie au sein de l'association.

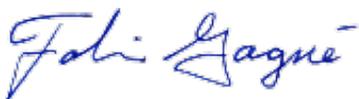
Non accompli :

- Mettre en place un programme de développement des jeunes et des athlètes et faire de MAAC une association sportive reconnue par Sport Canada.
- Doter MAAC d'une politique claire d'accès à la liste des membres, conforme à l'article 23 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

J'ai échoué à restaurer pleinement la démocratie à temps pour éviter cette action radicale. Ici, l'histoire se répète. À mon avis, ces luttes au sein du conseil d'administration sont la cause profonde de son échec apparent.

Je me trouve dans une situation où je ne peux pas soutenir une décision du conseil d'administration et, étant dans l'impossibilité d'agir sur le remplacement des membres du conseil consultatif, je démissionne donc aujourd'hui de mon poste d'administrateur de MAAC.

Je tiens à remercier l'organisation et les membres pour les opportunités et les expériences que j'ai acquises pendant mon mandat en tant qu'administrateur à MAAC, et je souhaite à tous le meilleur pour l'avenir.



Fabien Gagné